



## L'INSTALLATION D'UN MARAÎCHER BIO DANS LA CCET

### Un projet pilote

### d'accompagnement d'une collectivité par InPACT 37

Contact collectivités : Sophie Zuber, coordinatrice • [sophie.zuber@inpact37.org](mailto:sophie.zuber@inpact37.org)

Contact presse : Anne Brunner, chargée de communication • [anne.brunner@inpact37.org](mailto:anne.brunner@inpact37.org)

InPACT 37 • 2 carrefour du 11 novembre • 37170 Chambray-lès-Tours



02 47 86 39 25



[www.inpact37.org](http://www.inpact37.org)

Action coordonnée par :



# 1 • L'INSTALLATION PROGRESSIVE D'UN MARAÎCHER BIO

Le 12 octobre 2013, la Communauté de communes de l'Est Tourangeau (CCET) inaugure un bâtiment maraîcher à Husseau, sur la commune de Montlouis-sur-Loire. Construit par la CCET avec des matériaux écologiques, il est loué, en même temps que 2,5 ha de terres, à Frédéric Couque, un jeune maraîcher bio. Cet événement marque l'aboutissement d'un long projet, autant pour la CCET que pour le jeune maraîcher. InPACT 37 a accompagné le projet depuis ses débuts.

Revenons en 2009, au moment où Frédéric Couque décide de créer son activité de maraîcher. «Après un BTS de gestion agricole en bio et dix ans dans la filière, j'ai décidé de devenir producteur. Je veux faire du maraîchage biologique, en vente directe. J'ai visité beaucoup de sites dans la région, mais je ne trouvais pas chaussure à mon pied. J'avais travaillé chez Christine et Philippe Riffard, maraîchers bio à La Ville-aux-Dames. Je leur ai demandé de devenir mes tuteurs, pour m'aider dans ma recherche».

2009, c'est aussi l'année où la volonté de la CCET prend forme : "jouer le rôle de catalyseur pour installer un maraîcher bio sur le territoire". Depuis sa création en 2002, la Communauté de communes travaille à son projet agri-urbain. Un diagnostic a permis d'identifier avec la SAFER des parcelles en bord de Loire, propices au maraîchage. Reste à trouver un porteur de projet prêt à tenter l'aventure. InPACT 37 est sollicité pour accompagner le projet. Dédié au développement des agricultures alternatives en Touraine, le pôle associatif apporte les compétences agricoles de ses trois structures fondatrices : l'ADEAR 37, Alter'énergies et le GABBTO. En tant que co-président d'InPACT 37, Philippe Riffard, participe activement à la recherche d'un candidat pour le projet de la CCET.

## S'associer pour faciliter une installation progressive

« C'est plus une rencontre, qu'un projet d'association » se souvient Philippe Riffard. « Quand Frédéric est arrivé au Biotope, nous n'avions aucun projet d'association. Mais j'ai vu les difficultés qu'il avait à trouver une terre. C'est ce qui m'a décidé. Christine, ma femme, a été d'accord tout de suite. Et Frédéric n'a pas hésité longtemps. » Les Riffard proposent donc au futur maraîcher d'entrer dans la SCA Le Biotope.

Parallèlement, Frédéric Couque présente sa candidature pour exploiter la terre que la CCET s'appête à acquérir. L'entrée progressive dans une exploitation en activité permet au jeune maraîcher de poursuivre sa formation et d'exercer une activité, en attendant que les terres de Husseau soient prêtes à accueillir les premiers légumes.

Le chemin est encore long avant d'exploiter les nouvelles terres. En 2011, la CCET et Frédéric Couque concluent un bail rural. Il comprend une clause environnementale qui prévoit l'exploitation en agriculture biologique. Le maraîcher entame la conversion des terres, une période de deux années de culture sans engrais ni pesticides de synthèse. En juillet 2013, un bâtiment éco-conçu sort de terre. Il abritera tracteur et outils, les légumes récoltés, ainsi qu'un bureau.

Le maraîcher ne cultive pas encore de légumes sur la parcelle... mais de la luzerne ! Pourquoi ? Cet engrais vert améliore la structure du sol et fait progresser naturellement le taux d'azote. Les travaux de « remise en route » de la terre ne sont pas terminés. Des apports de compost seront nécessaires pour améliorer le taux d'humus. « On va y aller progressivement, avec d'abord 5000 m<sup>2</sup> de légumes. Les premières années permettent de connaître son sol et d'acquérir le matériel de travail mécanique du sol le plus adapté ».

### La chronologie du projet



1999	Création de la CCET
2002	Projet agri-urbain de la CCET
2008	Premier rendez-vous avec InPACT 37
2009	Mise en relation avec le futur maraîcher
2010	Programme du bâtiment
2011	Signature du bail
2013	Construction du bâtiment
2014	Les premiers légumes



## 2 • OFFRIR UN CADRE PROPICE À L'INSTALLATION

Pour Philippe Riffard, qui a participé depuis le début pour InPACT 37 auprès de la CCET à la rédaction du cahier des charges, « *ce sont les meilleures conditions qui soient pour démarrer une activité agricole : un bâtiment rationnel, à la taille requise, une terre adaptée au maraîchage, un système d'irrigation neuf, l'appui d'une exploitation existante aux débouchés commerciaux assurés* ».

Le nouveau maraîcher a investi dans le matériel, la conversion et la mise en culture des terres. La CCET apporte 140 000 euros pour l'achat des terres et la construction du bâtiment. Avec le soutien de l'Etat, du Pays Loire Touraine et de la Région Centre, le financement public s'élève à 437 000 euros. Cet investissement pérenise une activité maraîchère à cet endroit sur le long terme. Mais on mesure qu'il était inaccessible à un agriculteur démarrant son activité.

### Péréniser l'outil de travail

Sans le soutien des collectivités autour de son installation, le projet serait resté hors de portée du jeune maraîcher. « *À l'origine, je suis citadin* », explique Frédéric Couque. « *J'ai toujours voulu travailler dans l'agriculture, mais je n'avais pas accès au foncier agricole. Je ne cherche pas à être propriétaire de mon outil de travail. Je ne voulais pas être étranglé par les remboursements d'un prêt.* » Il voit aussi plus loin : « *Être locataire, pour moi, c'est pouvoir transmettre un jour cet outil de travail à un futur repreneur. Si je pars, l'exploitation n'est pas remise en cause. Le jour où je prendrai ma retraite, elle restera transmissible à un niveau d'investissement raisonnable pour un repreneur. Son maintien en bio est garanti par le bail rural environnemental.* »

### Soutenir les installations « hors cadre familial »

Par son accompagnement de terrain auprès des porteurs de projet à l'installation agricole, InPACT 37 sait que le profil de Frédéric Couque est loin d'être atypique. Depuis plusieurs années, les structures de développement agricole qui

composent InPACT 37 partagent ce constat : plus de la moitié des installations concernent des personnes dites « hors cadre familial ». Elles ne sont pas issues du milieu agricole, n'ont pas accès à un patrimoine agricole familial. Ce sont souvent des néo-ruraux, qui ont déjà une expérience professionnelle dans un autre secteur. Ils n'ont pas toujours la formation ou l'âge requis pour accéder aux aides prévues par l'État, ce qui ajoute encore aux difficultés qu'ils rencontrent.

### L'indispensable engagement des collectivités territoriales

En Indre-et-Loire, plus de 1000 ha de terres agricoles disparaissent chaque année, principalement autour de l'agglomération tourangelle. La pression de l'urbanisation s'exerce précisément sur les terres alluviales favorables au maraîchage et proches des bassins de population.

À travers son projet agri-urbain, la CCET s'est saisie de ses responsabilités dans le champ agricole : aménager le territoire, préserver le foncier agricole, maintenir des emplois ruraux et des circuits de distribution locaux, participer au respect de l'environnement. "Injecter de l'argent public ici, c'est faire naître quelque chose" explique Yves Coppin, Vice-président de la CCET en charge de l'habitat et du cadre de vie. "À long terme, nous envisageons de céder le portage financier du projet à une foncière d'investissement solidaire garantissant l'exploitation en agriculture biologique. Nous pourrions alors réinvestir la somme sur un autre projet."



#### L'installation de nouveaux agriculteurs en Indre-et-Loire

Probablement moins d'1 installation pour 3 départs à la retraite

En 2012 : 24 installations aidées, dont 15 hors cadre familial et 5 en bio  
source : Chambre d'agriculture 37

Depuis 2010, l'ADEAR 37 a accompagné 60 personnes. 23 d'entre elles se sont installées.



### 3 • INPACT 37, PARTENAIRE TECHNIQUE DU PROJET

Depuis 2008, InPACT 37 est le partenaire opérationnel de la CCET. "Le développement économique, on sait faire" explique Yves Coppin. "Mais trouver un porteur de projet en agriculture bio, on ne savait pas. Ce qu'a apporté InPACT 37, c'est le contact avec le monde agricole bio".

Au sein d'InPACT 37, l'ADEAR 37 accompagne une quinzaine de nouveaux porteurs de projet par an. Au delà de la connaissance des futurs paysans, les agriculteurs en activité et les animateurs d'InPACT 37 sont les mieux placés pour définir les besoins d'une exploitation en agriculture biologique et paysanne. Au fil des réunions avec les agents et les élus de la CCET, ils ont apporté leur expertise sur les aspects opérationnels du projet : quelles sont les parcelles les plus adaptées parmi celles que la SAFER a repérées ? De quoi a besoin un maraîcher bio ? Quelles sont les fonctionnalités requises pour le bâtiment ? Où trouver références, architectes et artisans professionnels pour construire un bâtiment agricole écologique ?

#### Projet pilote

Comme l'installation de Pascal Gaillard à La Riche en 2011, le projet de Husseau est un projet pilote pour InPACT 37. Il a permis de mesurer l'endurance et ténacité nécessaires, tant de la part des élus locaux que du porteur de projet.

Pour InPACT 37, ces projets ont permis de développer une méthodologie d'accompagnement des collectivités territoriales, qui souhaitent préserver le foncier agricole et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en agriculture biologique et paysanne. Le pôle associatif propose d'intervenir en tant que médiateur entre les différents acteurs du projet. En démarrant par une réflexion globale sur la stratégie foncière de la collectivité et la place préservée pour l'agriculture, la démarche va jusqu'à la commercialisation de la production en circuits courts locaux et à la pérennisation de la vocation agricole du site sur le long terme.



#### Alter'énergies partenaire opérationnel du bâtiment éco-construit

"Alter'énergies a épaulé la CCET" se souvient Yves Coppin. "Nous n'avions pas d'expérience sur les bâtiments éco-construits, ni la connaissance spécifique des bâtiments agricoles".

L'association a été consultée pour la programmation, la préparation de l'appel d'offre et l'audition des architectes.

#### À l'échelle du Pays

Au sein du Pays Loire Touraine, InPACT 37 mène sur 2012-2014 un projet de création d'un dispositif territorial d'accueil à l'installation d'agriculteurs, en agriculture biologique et paysanne. Un partenariat avec la SAFER a déjà permis de repérer plusieurs opportunités foncières. Alter'énergies forme et sensibilise élus et citoyens aux enjeux de l'installation agricole. L'ADEAR 37 et InPACT 37 sont chargés d'aider les cédants et collectivités à rencontrer des porteurs de projet. Parallèlement, le GABBTO coordonne un projet de développement de l'introduction de denrées bio locales en restauration collective.

Quant à Frédéric Couque, il participe maintenant, auprès de l'ADEAR 37, à l'élaboration d'outils juridiques et pratiques pour faciliter l'installation progressive. Il sait que les futurs agriculteurs ont besoin de tester leurs motivations et leurs capacités, de réunir des moyens financiers et matériels et d'accorder le temps nécessaire aux collectivités pour mettre à disposition du foncier ou construire un bâtiment.



#### Une brochure et un guide à destination des collectivités territoriales

Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales - InPACT 37

Maintenir et créer des activités agricoles sur son territoire - InPACT Centre pour le Réseau rural en région Centre

